

## ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

L'enseignement de promotion sociale est principalement destiné aux adultes. Il s'inscrit pleinement dans le cadre de l'éducation tout au long de la vie (formation continue, perfectionnement, en complément d'une autre formation,...).

Les classes sont composées de personnes aux parcours et aux vécus très différents. Certains travaillent, d'autres sont demandeurs d'emploi, d'autres encore sortent de l'enseignement « traditionnel » de plein exercice.

Les chargés de cours sont des professionnels et des experts du monde professionnel. Donner cours à des adultes ce n'est pas seulement « enseigner », c'est aussi animer, faciliter et agir sur le plan social. La promotion sociale a pour but de mettre en avant l'autonomie et la responsabilisation.

L'enseignement de promotion sociale est organisé selon le système modulaire en unités de formation. Toute unité de formation peut être associée à d'autres en vue d'atteindre un ensemble global de compétences liées à une profession, à une qualification professionnelle ou à un titre d'études. L'ensemble des unités ainsi associées forment une section.

L'enseignement de promotion sociale offre des formations allant du Certificat d'études de base au Master.

En fonction de son profil (expérience scolaire, acquis d'études effectués ailleurs, acquis personnels ou professionnels) mais aussi en fonction de ses disponibilités, l'étudiant bénéficie d'un parcours d'études personnalisés élaboré par le conseil d'études (dispenses, admissions,...). Celui-ci fonde sa décision sur des documents probants et/ou résultats d'épreuves.



Les véhicules du Fonds Social Bus-car pour l'apprentissage de la conduite



*Institut Provincial d'Enseignement  
Technique et professionnel  
de promotion sociale*

Rue Puits communal 114  
6240 FARCIENNES  
Téléphone : 071 / 403 532

[www.ipetpps.be](http://www.ipetpps.be)

[pierre.flament@hainaut.be](mailto:pierre.flament@hainaut.be)



*Institut Provincial d'Enseignement  
Technique et professionnel  
de promotion sociale*

## *Conducteur d'autobus et d'autocar:*



[www.ipetpps.be](http://www.ipetpps.be)

Téléphone: 071 / 403 532

## Conducteur d'autobus et d'autocar

Dans le respect de la réglementation nationale et internationale ainsi que des procédures administratives, le conducteur de bus ou de car, avec ou sans remorque, assure le transport de voyageurs dans des conditions optimales de confort, de sécurité et de qualité de service en toute responsabilité et en toute autonomie.

Le cas échéant, il assure le chargement et le déchargement des bagages dans le véhicule.

En contact avec la clientèle, il prend en charge l'accueil et l'encadrement des usagers et est à leur disposition pour les conseiller et leur donner des informations.



Il effectue les formalités de prise et de fin de service, les tâches administratives et techniques annexes.

Le conducteur exerce sa mission sur des lignes régulières, régionales, nationales ou internationales. Il vérifie le bon état de marche et de sécurité du véhicule. Il assure également la maintenance de premier niveau.

Il est aussi une personne de communication capable d'échanger des informations à caractère général et technique et d'établir des contacts élémentaires dans une langue étrangère.

Il doit veiller à s'adapter aux évolutions technologiques, administratives et législatives (Certificat d'Aptitude Professionnelle) de la profession.

Il doit veiller à s'adapter aux évolutions technologiques, administratives et législatives (Certificat d'Aptitude Professionnelle) de la profession.



### Conditions d'admission

Porteur du permis B

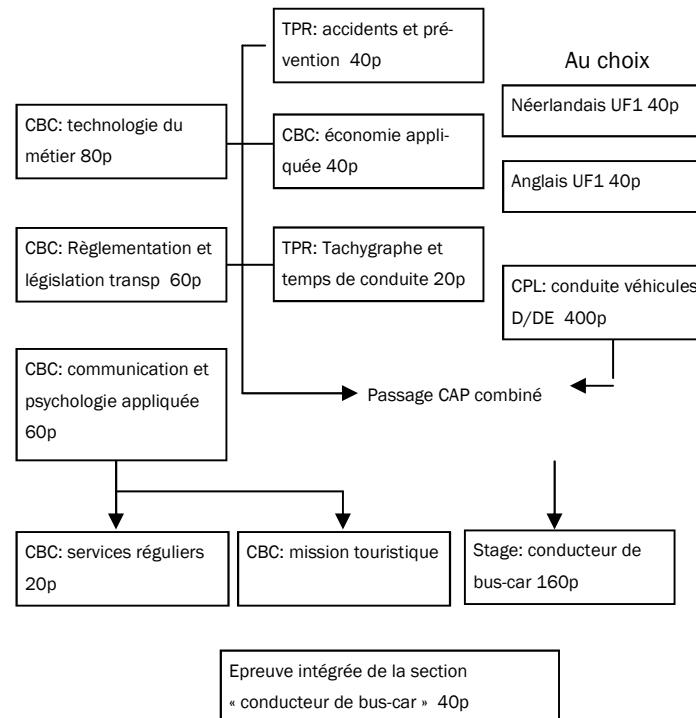
Titres d'études : CESI ou C2D ou épreuve d'admission

### Organisation des études

Les cours ont lieu à raison d'une soirée en trois ans ou en journée en 11 mois (conduite et manœuvres en journée et en soirée avec les véhicules du Fonds social bus car

### Titre délivré à la fin de la formation

Certificat de qualification de conducteur d'autobus et d'autocar du niveau de de l'enseignement secondaire supérieur



## Titre du bulletin d'inscription

	Nbre périodes
<input type="checkbox"/> Conducteur de bus-car: technologie du métier	80 p
<input type="checkbox"/> Conducteur de bus-car: réglementation et législation	60 p
<input type="checkbox"/> Transport routier: accidents et prévention	40 p
<input type="checkbox"/> Conducteur de bus-car : économie appliquée	40 p
<input type="checkbox"/> Transport routier : tachygraphe et temps de conduite	20 p
<input type="checkbox"/> Conducteur de bus-car: Stage	160 p
<input type="checkbox"/> Conducteur de bus-car: conduite de véhicules	400 p
<input type="checkbox"/> Néerlandais ou Anglais UF1	40 p
<input type="checkbox"/> Conducteur de bus-car: commu et psychologie appliquée	60 p
<input type="checkbox"/> Conducteur de bus-car: services réguliers	20 p
<input type="checkbox"/> Conducteur de bus-car : mission touristique	60 p
<input type="checkbox"/> Epreuve intégrée « conducteur de bus –car »	40 p

calcul du droit d'inscription: 20 € + total du nbre de périodes x 0,18 €

Dispense du droit d'inscription

- |                                                         |                                                            |
|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi indemnisé   | <input type="checkbox"/> Obligation scolaire (15 à 18 ans) |
| <input type="checkbox"/> Revenu minimum d'intégration   | <input type="checkbox"/> Handicap (AWIPH)                  |
| <input type="checkbox"/> Obligation d'autorité publique |                                                            |

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

*Institut Provincial d'Enseignement Technique et professionnel de promotion sociale*

Rue Puits communal 114  
6240 FARCIENNES

Téléphone : 071 / 403 532